

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 août 2015, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière, madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal du mois de juillet 2015
- 3- Correspondance
- 4- Comptes
- 5- Voirie-Incendie-Aqueduc :
 - 5.1 Cirage des planchers grande salle
 - 5.2 Dépôt de la visite d'inspection de la MMQ (Mutuelle Municipalités du Québec)
- 6- Urbanisme/ Environnement :
 - 6.1 Dérogation mineure, 1391 avenue Principale
 - 6.2 Dérogation mineure, 251, chemin de la rive
 - 6.3 Dérogation mineure, 3920, route des Lacs
 - 6.4 Dérogation mineure, 2780, avenue Principale
 - 6.5 PIIA-Gilles Garceau
 - o Affichage
 - o Pancarte-sandwich
 - 6.6 Formations Anne-Claude Hébert-Moreau
 - Émissions des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter;
 - Insalubrité des bâtiments module 1 et 2

- | | | | |
|-----|--|-----|---|
| 7- | <u>Tourisme / 150e :</u> | 7.1 | Embauche Samuel Boisvert fin saison touristique |
| | | 7.6 | Politique de gestion des abris pliants du Marché public |
| | | 7.7 | Budget pour Marché public de Saint-Élie-de-Caxton |
| | | 7.8 | Demande de location Garage de la Culture |
| 8- | <u>Demandes diverses:</u> | 8.1 | Maison des Jeunes : subvention |
| | | 8.2 | Demande de subvention Domaine Saint-Paulin |
| | | 8.3 | Demande de subvention Association du Lac Bell |
| 9- | Certificat registre règlement 2015-004 | | |
| 10- | Jetons de sorties premiers répondants | | |
| 11- | Site Web-Pierre Deshaies | | |
| 12- | Séminaire de formation-AccèsCité Finances-Edith Ménard et Isabelle Bournival | | |
| 13- | Colloque de zone ADMQ-Isabelle Bournival | | |
| 14- | Lumières à l'Église | | |
| 15- | Affaires nouvelles | | |
| 16- | Période de questions | | |
| 17- | Période de suggestions | | |
| 18- | Clôture de la séance | | |

RÉS. 2015-08-252 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- L'item 5.1 Cirage de plancher grande salle
- L'item 6.5 Pancarte sandwich

Ces items sont reportés à la séance de septembre 2015.

- L'item 6.2 est retiré.

Adoptée

RÉS. 2015-08-253 PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2015

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 6 juillet 2015 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La directrice générale fait mention qu'un avis de demande relative pour l'addition de (1) permis de restaurant pour (vendre) sur la terrasse à Le Rond Coin par Keven Gélinas et Marylène Deschênes. Cet avis est envoyé s'il y avait des oppositions ou des interventions : ces dernières doivent être signifiées à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

RÉS. 2015-08-254 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 66 917.37 \$

Comptes :

| | | | |
|------|----------------------------------|--|-------------|
| 7927 | MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC | TAXES À RECEVOIR | 53.50 \$ |
| 7928 | LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION | CROUSTILLES 150E | 151.97 \$ |
| 7929 | ROBERT GAUTHIER | PAPIER, ENCRE, DIGNITAIRES/COMMANDITAIRES MAJEURS | 152.54 \$ |
| 7930 | ANNULÉ | | |
| 7931 | JOHANNE PINARD | CLÉS POUR FONTAINE, VERRES À VIN, 30 COUVRE VOLANTS | 124.73 \$ |
| 7932 | COMITE GRANDI-OSE | SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE | 1 500.00 \$ |
| 7933 | CLAUDE DES ROSIERS | PROJET IMMOS DU 150E | 3 000.00 \$ |
| 7934 | ROBERT GAUTHIER | DIGNITAIRES/COMMANDITAIRES MAJEURS, PROMOTION DU 150E | 62.18 \$ |
| 7935 | JOHANNE PINARD | DROITS D'AUTEURS SOCAN | 80.25 \$ |
| 7936 | SOCAN | DROITS D'AUTEURS SOCAN | 763.03 \$ |
| 7937 | ANNULÉ | | |
| 7938 | ANNULÉ | | |
| 7939 | ABAT EXTERMINATION | ENTRETIEN CASERNE, MAISON DU CITOYEN, CENTRE COMMUNAUTAIRE | 747.34 \$ |
| 7940 | ADMITEC INC. | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 369.07 \$ |
| 7941 | ALIMENTATION R. AUDET | ENTRETIEN STATION DE POMPAGE | 4.18 \$ |
| 7942 | ASSOCIATION DES AIDANTS NATURELS | FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL | 23.00 \$ |
| 7943 | LÉS ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE | VOIRIE MATÉRIAUX | 94.86 \$ |
| 7944 | BELLERIVE JOCELYN | CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS | 527.62 \$ |
| 7945 | BELL MEDIA INC. | PUBLICITÉ TOURISTIQUE | 5 058.91 \$ |
| 7946 | JUAN BOTELHO | JETONS PREMIERS RÉPONDANTS FORMATION | 75.00 \$ |
| 7947 | ISABELLE BOURNIVAL | FRAIS DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, ALIMENTS | 37.02 \$ |
| 7948 | CAROL BINET | ENTRETIEN STATION DE POMPAGE | 588.67 \$ |

| | | | |
|------|---|---|--------------|
| 7949 | CARQUEST, PIECES D'AUTOS | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, TRACTEUR | 318.36 \$ |
| 7950 | CHEM ACTION INC. | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 3 698.18 \$ |
| 7951 | LABORATOIRES CHOISY LTEE | ARTICLES DE NETTOYAGE | 787.59 \$ |
| 7952 | MAXIME CLEMENT | JETONS PREMIERS RÉPONDANTS FORMATION | 25.00 \$ |
| 7953 | CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE | CLUB SOCIAL POMPIERS | 135.00 \$ |
| 7954 | COOKE SERRURIER ENR. | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 14.38 \$ |
| 7955 | COOPERATIVE COLLECTE PRO | CONTRAT VIDANGES | 6 336.81 \$ |
| 7956 | DISTRIBUTEUR D.P. | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, ALIMENTS | 312.00 \$ |
| 7957 | ELECTRONIQUE MATTEAU INC. | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 80.46 \$ |
| 7958 | EMCO CORPORATION | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 96.11 \$ |
| 7959 | EMRN 2008 | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN MATÉRIEL | 111.22 \$ |
| 7960 | LES ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS | ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE | 581.08 \$ |
| 7961 | LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY | NIVELEUSE | 2 690.42 \$ |
| 7962 | ENVIRONEX | ANALYSES D'EAU | 180.51 \$ |
| 7963 | FABRIQUE SAINT-ELIE-DE-CAXTON | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 18.00 \$ |
| 7964 | FELIX SECURITE INC. | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 1 261.51 \$ |
| 7965 | FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC. | CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER | 1 812.20 \$ |
| 7966 | FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE | FRAIS DE MUTATION | 44.00 \$ |
| 7967 | FOURNITURE RD | SIGNALISATION INFORMATION TOURISTIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 1 510.66 \$ |
| 7968 | FOURNITURE DE BUREAU DENIS | MATÉRIEL PROMOTIONNEL, FOURNITURES DE BUREAU | 154.95 \$ |
| 7969 | GAGNON PAYSAGISTE | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER | 291.76 \$ |
| 7970 | GARAGE CLAUDE AUGER | ENTRETIEN CHARIOTS BALADE | 457.38 \$ |
| 7971 | GARCEAU PAUL-ANDRE | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL | 25.08 \$ |
| 7972 | GARCEAU GILLES | PIÈCES, ACCESSOIRES ENTRETIEN CAMP DE JOUR | 110.11 \$ |
| 7973 | SANDRA GEROME | FRAIS DÉPLACEMENT CARACTÉRISATION FOSSES, BANDE RIVERAINE | 196.90 \$ |
| 7974 | GROUPE CLR | SYSTÈME DE COMMUNICATION, TÉLÉPAGE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 778.62 \$ |
| 7975 | LE GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS | ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, ACHAT ÉQUIPEMENT TRACTEUR | 10 426.05 \$ |
| 7976 | GILBERT GUERIN | MATÉRIEL PROMOTIONNEL MARCHÉ PUBLIC | 7.45 \$ |
| 7977 | LUCIE HAMELIN | JETONS PREMIERS RÉPONDANTS FORMATION | 50.00 \$ |
| 7978 | HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE | FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL | 40.39 \$ |
| 7979 | IMAGING TONER TECHNOLOGIE | FOURNITURES DE BUREAU | 479.45 \$ |
| 7980 | INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR | ENTRETIEN INFORMATIQUE | 100.03 \$ |

| | | | |
|------|--|--|-------------|
| 7981 | JULIEN BELLERIVE & FILS | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, ENTRETIEN STATION POMPAGE, LOCATION DE MACHINERIE, VOIRIE/MATÉRIAUX | 5 335.25 \$ |
| 7982 | NATHALIE LAMPRON | JETONS PREMIERS RÉPONDANTS FORMATION | 50.00 \$ |
| 7983 | LOCATION CDA INC. | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 249.45 \$ |
| 7984 | LTML S.A. | COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION | 1 086.51 \$ |
| 7985 | MARCHE RENE SAMSON | LIGUE DE BALLE FAMILIALE | 54.60 \$ |
| 7986 | ANNULÉ | | |
| 7987 | ANNULÉ | | |
| 7988 | LES MATERIAUX LAVERGNE | PIÈCES, ACCESSOIRES CAMP DE JOUR ENTRETIEN ET RÉPARATION PATINOIRE, TERRAIN DE JEUX, GARAGE DE LA CULTURE GARAGE MUNICIPAL, VILLAGE FLEURI ENTRETIEN CASERNE, SUBVENTION MARCHÉ PUBLIC | 1 690.96 \$ |
| 7989 | MECANIQUE LOUIS BOUCHER | ENTRETIEN CAMION | 2 288.71 \$ |
| 7990 | MEDIMAGE | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 27.13 \$ |
| 7991 | MENTHES RITO | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 380.46 \$ |
| 7992 | METAUX LAMY | VOIRIE/MATÉRIAUX | 105.44 \$ |
| 7993 | MRC DE MASKINONGE | REDEV. ÉLIMINATION /\$21.60 TONNE, ENFOUISSEMENT DÉCHETS | 8 495.25 \$ |
| 7994 | DONALD PELLETIER | JETONS PREMIERS RÉPONDANTS FORMATION | 25.00 \$ |
| 7995 | POSTES CANADA | PUBLICATIONS MUNICIPALES, FRAIS POSTAUX | 640.01 \$ |
| 7996 | LES PUBLICATIONS DU QUEBEC | FOURNITURES BUREAU | 23.90 \$ |
| 7997 | QUOI FAIRE EN MAURICIE | PUBLICITÉ TOURISTIQUE | 343.78 \$ |
| 7998 | RIVARD GUY | CONTRAT VIDANGES | 56.34 \$ |
| 7999 | SAVIGNAC REFRIGERATION INC. | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE | 849.44 \$ |
| 8000 | SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 396.67 \$ |
| 8001 | SIGNOPLUS INC. | SIGNALISATION ACCESSOIRES | 525.33 \$ |
| 8002 | SITECH | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN | 30.97 \$ |
| 8003 | SOMAVRAC (C.C) INC. | ABAT-POUSSIÈRE | 9 377.98 \$ |
| 8004 | ENERGIES SONIC RN S.E.C. | ESSENCE ET HUILE DIESEL | 2 189.21 \$ |
| 8005 | MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. | PUBLICITÉ TOURISTIQUE | 159.82 \$ |
| 8006 | VITRERIE GRAND-MÈRE | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME | 123.42 \$ |
| 8007 | SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN | COTISATION SYNDICALE | 449.54 \$ |
| 8008 | ANTOINE BAREIL | ARTISTES NON LOCAUX 150E | 459.90 \$ |
| 8009 | HEIDI BELLERIVE | EVENEMENT/EMPLACEMENT 150E | 6.89 \$ |
| 8010 | BOURASK - COMPAGNIE DE DANSE | ARTISTES NON LOCAUX 150E | 2 069.55 \$ |
| 8011 | ANTOINE DUFOUR | ARTISTES NON LOCAUX 150E | 600.00 \$ |
| 8012 | VALERIE MILOT | ARTISTES NON LOCAUX 150E | 459.90 \$ |
| 8013 | POMPAGE EXPERT ENR | EVENEMENT/EMPLACEMENT 150E | 309.71 \$ |

| | | | |
|--------|--|--|--------------|
| 8014 | PRODUCTIONS ILLUSION FABULEUSE | ARTISTES NON LOCAUX 150E | 2 069.55 \$ |
| 8015 | RAMI RENNO | EVENEMENT/EMPLACEMENT 150E | 1 500.00 \$ |
| 8016 | WOW IMAGINE | REMUNERATION FRAIS FONCTIONNEMENT | 40.24 \$ |
| 8017 | SOCAN | DROITS D'AUTEURS SOCAN | 23.64 \$ |
| 8018 | CORPORATION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL | ACTIVITÉS CAMP DE JOUR | 68.00 \$ |
| 8019 | JEAN BOURNIVAL | DROITS D'AUTEURS JUIN-JUILLET 2015 | 4 789.00 \$ |
| 8020 | CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX | FORMATION & CONGRÈS INSPECTEUR | 310.43 \$ |
| 8021 | FEDERATION QUEBECOISE DES MUN. | FORMATION ET CONGRÈS FQM, FORMATION ET CONGRÈS INSPECTEUR | 2 178.77 \$ |
| 8022 | AUTOBUS JRG INC. | LOCATION AUTOBUS CAMP DE JOUR | 799.08 \$ |
| 8023 | CARL CHEVARI | PROJET IMMOS DU 150E | 1 400.00 \$ |
| 8024 | ROBERT GAUTHIER | REMUNÉRATION FRAIS FONCTIONNEMENT | 195.25 \$ |
| 8025 | LUMA L'UNIVERS MARTIAL ANCESTRAL | ACTIVITÉS CAMP DE JOUR | 252.00 \$ |
| 8026 | JOHANNE PINARD | EVENEMENT/EMPLACEMENT 150E | 68.76 \$ |
| 8027 | PLEIN AIR VILLE-JOIE | ACTIVITÉS CAMP DE JOUR | 129.50 \$ |
| 8028 | SAMSON DORIS | ARTISTES, ARTISANS LOCAUX 150E | 30.00 \$ |
| 150715 | SOGETEL INC. | TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON MARCHAND, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, EVÉNEMENT/EMPLACEMENT 150E, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND | 780.72 \$ |
| 150715 | HYDRO-QUEBEC | ECLAIRAGE DES RUES | 1 840.52 \$ |
| 150716 | HYDRO-QUEBEC | ECLAIRAGE DES RUES | 220.80 \$ |
| 150727 | HYDRO-QUEBEC | ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE | 473.51 \$ |
| 150728 | HYDRO-QUEBEC | ÉLECTRICITÉ AQUEDUC | 1 886.61 \$ |
| 150802 | REVENU CANADA | ASS. EMPLOI/ASS. LOISIRS | 4.80 \$ |
| 150803 | REVENU QUEBEC | DAS PROV. JUILLET 2015 | 16 410.55 \$ |
| 150804 | L'UNION-VIE | ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER | 1 237.20 \$ |
| 150805 | REVENU CANADA | DAS FED JUILLET 2015 | 6 582.53 \$ |
| 150806 | HYDRO-QUEBEC | ECLAIRAGE DES RUES | 228.17 \$ |
| 150807 | HYDRO-QUEBEC | ECLAIRAGE DES RUES | 1 901.93 \$ |
| 150813 | SOGETEL INC. | TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON MARCHAND, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, EVÉNEMENT/EMPLACEMENT 150E, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND | 1 033.45 \$ |
| 150813 | COMMISSION SCOLAIRE L'ENERGIE | VENTE POUR TAXES | 0.36 \$ |
| 150817 | HYDRO-QUEBEC | ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE | 626.90 \$ |

| | | | |
|--------------------------|--------------|-------------------------------|---------------|
| 150818 | HYDRO-QUEBEC | ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE | 223.49 \$ |
| 150819 | HYDRO-QUEBEC | ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL | 314.58 \$ |
| 150820 | HYDRO-QUEBEC | ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE BALLE | 169.11 \$ |
| TOTAL CHÈQUES ET ACCES D | | | 133 196.10 \$ |
| GRAND TOTAL | | | 200 113.47 \$ |

RÉS. 2015-08-255 COMPTES

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 74 605.18 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2015-08-256 VISITE INSPECTION MMQ
(MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC)

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la visite d'inspection et des recommandations émises par la Mutuelle des municipalités du Québec et qui devront être corrigées d'ici le 2 octobre 2015.

Adoptée

RÉS. 2015-08-257 DÉROGATION MINEURE 2015-07
GUY BENOIT

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 8 juillet 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Guy Benoit ayant pour objet de :

- permettre la construction d'un bâtiment secondaire dont la hauteur sera plus élevée que celle du bâtiment principal malgré la disposition de l'article 8.2 et que la hauteur du bâtiment secondaire sera de 7.6m plutôt que les 6 mètres prévus dans la grille de spécification de la zone 208-F du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

1391, avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 5 299 988

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-07-03) à la demande de monsieur Guy Benoit lors de la séance tenue le 29 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-07-03 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-07 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-08-258 DÉROGATION MINEURE 2015-09
JOSÉE ST-ONGE

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 8 juillet 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par madame Josée St-Onge ayant pour objet de :

- réduire la marge latérale d'une remise existante à 0.59m plutôt que 0.9m tel qu'indiqué dans la grille de spécification de la zone 212-F du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

3920, route des Lacs
Saint-Élie-de-Caxton
Lots : 3 983 999 et 4 204 993

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-07-05) à la demande de madame Josée St-Onge lors de la séance tenue le 29 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-07-05 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-09 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-08-259 DÉROGATION MINEURE 2015-08
GILLES BOURASSA

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 8 juillet 2015, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Gilles Bourassa ayant pour objet de :

- permettre la construction d'un bâtiment secondaire dont la hauteur sera plus élevée que celle du bâtiment principal malgré la disposition de l'article 8.2 du règlement de zonage 2010-012.

Désignation de l'immeuble :

2780 avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton
Lot : 5 074 091

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné, un avis favorable (Rés. 2015-07-04) à la demande de monsieur Gilles Bourassa lors de la séance tenue le 29 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2015-07-04 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2015-08 selon ladite résolution du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2015-08-260 DEMANDE PIIA : 2382 AVENUE PRINCIPALE
GILLES GARCEAU

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour le 2382, avenue Principale concernant les pancartes murales tel qu'affichées à ce jour sur la devanture.

Madame Charline Plante s'est retirée autant en séance privée que publique, monsieur Gilles Garceau étant son conjoint.

Adoptée

RÉS. 2015-08-261 FORMATION ANNE-CLAUDE HÉBERT MOREAU
ÉMISSION DES PERMIS, CERTIFICATS OU ATTESTATIONS :
INVENTAIRE DES RÈGLES À RESPECTER

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte que madame Anne-Claude Hébert-Moreau participe à la formation « Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter » à Trois-Rivières le 19 novembre 2015 au coût de 270.00 \$ plus taxes plus les frais inhérents.

Adoptée

RÉS. 2015-08-262 FORMATION ANNE-CLAUDE HÉBERT-MOREAU
INSALUBRITÉ DES BÂTIMENTS

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise que madame Anne-Claude Hébert-Moreau

participe à la formation « Insalubrité des bâtiments Module 1 et 2 » à Trois-Rivières les 17 et 18 septembre 2015 au coût de 505.00 \$ plus taxes plus les frais inhérents.

Adoptée

RÉS. 2015-08-263 EMBAUCHE SAMUEL BOISVERT

Considérant que le nombre de touristes a beaucoup augmenté cet été;

Considérant que les étudiants vont retourner à l'école;

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche de Samuel Boisvert pour terminer la saison touristique, c'est-à-dire jusqu'au 12 octobre 2015.

Adoptée

RÉS. 2015-08-264 POLITIQUE DE GESTION DES ABRIS PLIANTS
DU MARCHÉ PUBLIC

CONSIDÉRANT que les abris pliants constituent un équipement essentiel pour la réalisation du Marché public de Saint-Élie-de-Caxton;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation des abris pliants pour le marché public a été prévue pour une période allant de 2015 à 2029;

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte une politique de gestion des abris pliants du marché public de Saint-Élie-de-Caxton pour une durée indéterminée.

Adoptée

RÉS. 2015-08-265 BUDGET POUR MARCHÉ PUBLIC
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal alloue un budget de 885.00 \$ pour les différentes dépenses pour le Petit Marché de Saint-Élie-de-Caxton.

Monsieur Sébastien Houle s'est retiré des discussions publiques et privées, car un contrat est donné par le marché public à sa conjointe Christine Ouellet.

Adoptée

RÉS. 2015-08-266 LOCATION GARAGE DE LA CULTURE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal prête gracieusement le Garage de la Culture pour une projection et le tournage d'un documentaire par Radio-Canada. Un contrat de location sera préparé.

Adoptée

RÉS. 2015-08-267 SUBVENTION MAISON DES JEUNES
DEUXIÈME VERSEMENT

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde la deuxième partie de la subvention à la Maison des Jeunes au cœur des Montagnes pour un montant de 1250.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2015-08-268 DEMANDE DE SUBVENTION
DOMAINE SAINT-PAULIN

Considérant que la municipalité a une politique de support financier pour les organismes et associations de lacs;

Considérant que la demande est complète;

En conséquence, sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde une subvention de 200.80 \$ à l'Association du Domaine St-Paulin Inc. tel que prévu dans la politique de demande de support financier pour les organismes et associations de lacs.

Adoptée

RÉS. 2015-08-269 DEMANDE DE SUBVENTION
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC-BELL

Considérant que la municipalité a une politique de support financier pour les organismes et associations de lacs;

Considérant que la demande est complète;

En conséquence, sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde une subvention de 952.60 \$ à l'Association des propriétaires du Lac Bell tel que prévu dans la politique de demande de support financier pour les organismes et associations de lacs.

Adoptée

RÈGLEMENT 2015-004

RÈGLEMENT RÈGLEMENT 2015-004
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 350000\$ ET UN EMPRUNT DE 350000\$
POUR UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT SUITE À LA
DÉSUÉTUDE DU RÉSEAU D'AQUEDUC PRIVÉ DU
DOMAINE DES BOULEAUX BLANCS»

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Je soussignée, Isabelle Bournival, directrice générale de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton certifie:

1. QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2015-004 est de 2202;
2. QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 252;
3. QUE le nombre de signatures apposées est de 0;

Je déclare que le règlement 2015-004 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé le présent certificat à Saint-Élie-de-Caxton, ce 29 juin 2015

Isabelle Bournival
Directrice générale, sec-trés.

RÉS. 2015-08-270 DÉPÔT CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT 2015-004

Il est unanimement résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 2015-004.

Adoptée

RÉS. 2015-08-271 JETONS DE SORTIES PREMIERS RÉPONDANTS

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 25.00 \$ par sortie pour les premiers répondants.

Adoptée

RÉS. 2015-08-272 SITE WEB PIERRE DESHAIES

Considérant que la municipalité aura un nouveau site internet dès l'automne 2015;

Considérant que de nombreuses heures ont été requises pour faire la transition de l'ancien site internet vers le nouveau site;

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise le paiement d'un montant de 5 000.00 \$ plus taxes à monsieur Pierre Deshaies, notre webmestre, qui a fait la transition, la vérification de données vers le nouveau site internet créé par ADN. Monsieur le Maire remercie monsieur Pierre Deshaies et madame Charline Plante pour leur implication dans le dossier du site internet.

Adoptée

RÉS. 2015-08-273 FORMATION ACCÈSCITÉ FINANCES
ÉDITH MÉNARD ET ISABELLE BOURNIVAL

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que madame Isabelle Bournival, directrice générale et madame Edith Ménard, adjointe administrative participent au Séminaire de formation sur les nouveautés du module Grand-Livre.net à Québec le 6 octobre 2015 au coût de 395.00 \$ pour la première inscription et 125.00 \$ pour la deuxième inscription pour un montant total de 520.00 \$ plus les frais inhérents.

Adoptée

RÉS. 2015-08-274 COLLOQUE DE ZONE ADMQ ISABELLE BOURNIVAL

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que madame Isabelle Bournival, directrice générale participe au colloque annuel de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 18 septembre 2015 à Sainte-Thècle au coût de 95.00 \$ plus les frais inhérents.

Adoptée

RÉS. 2015-08-275 LUMIÈRES À L'ÉGLISE

Considérant que la municipalité a fait l'acquisition de lumières pour la Fête de Noël et qu'elles demeurent en permanence installées dans l'église;

Considérant qu'il fallait rendre conforme les branchements pour se conformer aux assurances de la Fabrique;

En conséquence, sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie le matériel pour l'installation électrique des lumières de la municipalité à l'Église au coût de 450.00 \$. La Fabrique assumera le temps de l'électricien au coût d'environ 1 000.00 \$.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2015-08-276 DEMANDE MARIO SAMSON TOUR CYCLISTE FRÉDÉRIC DUGUAY

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde une subvention de 50.00 \$ à monsieur Mario Samson pour sa participation au Tour cycliste Frédérick Duguay pour la dystrophie musculaire les 17-18 et 19 août prochains.

Adoptée

RÉS. 2015-08-277 VISITE VIRTUELLE DU SENTIER BOTANIQUE

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Jacques Monette, agréé par Google, à faire une visite virtuelle du sentier botanique qui pourra éventuellement être mis en ligne sur le site internet de la municipalité, Monsieur Monette fera cette visite virtuelle à titre gracieux dans le cadre du 150^e de la Municipalité.

Adoptée

RÉS. 2015-08-278 ANNULATION RÉOLUTION 2015-03-57 ET CONTRAT POUR ÉBRANCHAGE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal annule la résolution 2015-03-57 concernant le lignage de rues, car le délai demandé à l'entrepreneur est expiré. Le lignage de rues sera reporté dans le budget de 2016. Que le conseil municipal prenne le budget prévu au lignage de rue et l'affecte pour le débroussaillage pour un montant de 10 000.00 \$ qui sera donné à Daniel Arpin Déneigement au coût de 70.00 \$/heure.

Adoptée

TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne que le 5 à 7 du jeudi 6 août sera animé avec Julie Bournival et des étudiants;
- Madame Bellerive mentionne que c'est la dernière fin de semaine, les 7-8- 9 août pour le Moulin à paroles au pied du Calvaire et que c'est gratuit pour les détenteurs de passeport;
- Madame Bellerive mentionne qu'il y aura un tournoi de balle le dimanche 9 août;
- Madame Bellerive mentionne que le 8 août aura lieu : Un film dans le char à 20h00;
- Madame Bellerive mentionne que le 16 août sera le début du marché public pour quatre semaines. La Fontaine Caxtonienne y sera;
- Madame Bellerive mentionne que le 22 août aura lieu l'activité : Je me prends un oeuf : micro spectacle dans le village : activité ludique;
- Madame Bellerive mentionne que ceux qui désirent se procurer des bannières du 150^e, il en reste quelques-unes à vendre.

ROBERT MORAIS

- Monsieur Morais mentionne qu'un banc sera installé au coin de la rue Saint-Louis et du 5^e rang pour faciliter le repos des marcheurs et des visiteurs.

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante remercie le conseil municipal pour le banc qui sera installé rue St-Louis et 5^e rang;
- Madame Plante mentionne que la bibliothèque sera ouverte à partir du 4 août suite aux vacances de la construction.

AVIS DE MOTION

Madame Charline Plante donne un avis de motion pour modifier le règlement 2012-002 : « RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES DISTANCES SÉPARATRICES POUR PROTÉGER LES PUIITS ARTÉSIENS ET DE SURFACE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON ET RÉGISSANT L'USAGE ET LE TRANSPORT SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX DE PRODUITS SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LA QUALITÉ DE L'EAU, L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL DES RÉSIDANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON »

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes mentionne qu'il y a eu 41 participants au Concours Maisons Fleuries pour 2015. Monsieur et madame Yvan Chartier ont fait le tour de chaque maison.

Madame Deschênes procède au tirage des 4 bons d'achat de 100.00 \$ aux Serres Serge Dupuis : les gagnants sont :

- Réal et Lucille Milette, 4170, route des lacs
- Sonia Audette : 270, rue Saint-Pierre
- Robert Gauthier : 4260, route des Lacs
- Marilyne Lachance : 133, rue Saint-Louis

Monsieur le Maire félicite les quatre gagnants et remercie M. et Mme Chartier. Ce concours est une motivation aux gens à embellir leur propriété.

RÉS. 2015-08-279 FÉLICITATIONS AUX PARTICIPANTS MAISONS FLEURIES

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal envoie une lettre de félicitations à chacun des participants de Maisons Fleuries 2015.

Adoptée

Sur proposition unanime des membres du conseil, il est résolu qu'une lettre de remerciements soit envoyée à monsieur et madame Yvan Chartier pour leur implication depuis de nombreuses années au concours Maisons Fleuries.

Adoptée

- Madame Deschênes mentionne que la municipalité a reçu un certificat de reconnaissance des Aînés par la Ministre de la Famille, Mme Francine Charbonneau. Ce certificat sera affiché à l'entrée de la Maison du citoyen.
- Madame Deschênes mentionne qu'il y aura une collecte de sang ce mardi 4 août au Centre communautaire et que la présidente d'honneur est Madame Colleen Vallée.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne que la Petite Fête aura lieu le samedi 5 septembre : il y aura un petit marché, la fontaine Caxtonnienne. La première partie se déroulera devant l'église et la deuxième partie aura lieu au pied du Calvaire : un spectacle et un souper. Le comité de la Petite fête est à la recherche de bénévoles.
- Monsieur Houle mentionne que LEUCAN, pour le défi têtes rasées de septembre, se cherche des têtes à raser.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Quarante personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Dépôt des analyses d'eau de l'aqueduc du Domaine Ouellet qui sont conformes
- Demande d'information pour l'utilisation d'engrais dans les bandes riveraines
- Aqueducs non conformes et la solution des puits
- Mandat à Gaétan Trépanier
- Demande de dates d'installation pour le nouvel affichage
- Construction d'un Earthship rue Julie et de l'incident de Saint-Amable où des pneus avaient pris feu et si un permis a été émis
- Boudins de rehaussement
- Réforme cadastrale et les bornes

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Installer un avis indiquant l'arrêt au coin de la rue Saint-Louis et de la Route des Lacs car c'est un arrêt que plusieurs ne font pas.

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21h25.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. générale, sec.-trésorière

Réjean Audet, maire